

ACTUSPORT

EDITO

Déjà un trimestre que nous avons soumis à votre lecture le premier numéro d'Actusport. Des retours positifs nous encourageant à servir de lien entre les clubs, les sympathisants, les instances.

Comme un corps de sportif, Actusport a besoin d'être alimenté pour avancer, progresser. Il y a tant et tant d'informations à partager pour que chacun y puise des pistes heureuses pour rendre la vie plus facile dans vos associations. Notre philosophie est inchangée : Informer, Echanger, Partager, Aider. L'équipe de réalisation de cette lettre d'information (que nous félicitons pour la qualité de leur travail) est à l'écoute pour coller à votre demande, à vos souhaits et servir le cas échéant de relais pour vos bons moments, qu'ils soient sportifs ou conviviaux.

Ce 2e numéro, soumis à votre lecture critique, correspond à une période de fin de saison sportive pour beaucoup de clubs. Profitez-en pour vous ressourcer, vous reposer, et tranquillement consulter votre Actusport.

Bonnes vacances !



Claude CHERRÉ
Président de l'OMS

« Le Sport pour la santé,
le Sport pour s'amuser,
le Sport pour gagner ! »

L'AG DE L'OMS EN QUELQUES CHIFFRES

123

PRÉSENTS À L'AG
DE L'OMS
LE 13 MAI 2022

19

HEURES DE
PRÉPARATION DES
BÉNÉVOLES

12

BÉNÉVOLES DE
CLUBS
RÉCOMPENSÉS

1

PRÉSENTATION
DU CPVA
(VOLTIGE AÉRIENNE)



Rencontre avec Mélody Paillat, salariée du Comité Régional Sports pour Tous, qui nous parle de la jeune association Soli'Sport Anjou dont le projet est l'inclusion sociale des adultes en grande précarité par l'activité physique.

SOLI'SPORT ANJOU : UNE PASSERELLE ENTRE LES ACTEURS SOCIAUX ET LE MONDE DU SPORT.

Cette association sportive locale créée en 2018 et affiliée à la Fédération Sports pour Tous, regroupe une dizaine de structures sociales qui souhaitent proposer des activités sportives aux personnes qu'elles accueillent.

Les structures règlent une contribution de 200€ par an à Soli'Sport puis orientent les futurs pratiquants vers l'association. Chacun fournit alors un certificat médical et règle une adhésion de 12€ par an.

Chaque semaine, 9 activités sont proposées dans différents quartiers d'Angers : Gymnastique d'entretien, Football, Multisport dynamique, Multisport Adapté, Apprentissage du vélo, Marche santé, Cricket, Aqua sport et Gym dansée. Pendant les vacances scolaires, des temps forts sont organisés pour découvrir d'autres activités (canoë kayak, escrime...). Des permanences sur le « Bien bouger » sont également organisées directement dans les structures sociales.

L'association est financée par les contributions des organismes sociaux, les subventions des différents appels à projets (FDVA, Département, ANS...) et les aides des partene-

naires institutionnels et privés (ARS, DRAJES, Ville d'Angers...).

LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES LICENCIÉS

Soli'Sport compte aujourd'hui 85 licenciés réguliers et mobilise plus de 230 personnes chaque saison. L'objectif est de proposer des activités sportives variées mais pas seulement. Elle implique aussi les adhérents dans l'organisation des projets de l'association, notamment en leur confiant une mission de bénévole.

Enfin Soli'Sport oriente les adhérents qui souhaitent pratiquer une activité plus soutenue ou faire de la compétition vers les clubs sportifs en apportant une aide à la licence. Cela fonctionne déjà avec la Croix Blanche Football.

DES PROJETS POUR L'AVENIR

Soli'Sport souhaite continuer à développer davantage son réseau. Elle voudrait pour cela créer des relations privilégiées avec des clubs en les accompagnant dans l'ouverture de créneaux pour des publics en précarité et en misant sur le sport pour la santé et le sport pour l'inclusion social.

Si vous souhaitez des informations ou participer à ce projet, voici les contacts :

- spt49.inclusionsociale@gmail.com
- 06 80 78 28 79
- <https://club.sportspourtous.org/solisport-anjou-49>



GOLF D'ANGERS - ACTION SANTÉ AU GOLF

Mise en place au Golf d'Angers, l'action SANTÉ AU GOLF a permis de proposer une initiation à 3 groupes de 6 femmes atteintes de cancer du sein, en post traitement, afin de compléter leur rééducation et améliorer leur moral et leur bien-être. Il est prouvé que la pratique du sport est un élément très important de la guérison : 30% de récurrence en moins après cancer.

Cette action a débuté le 18 mai 2021. Le 3ème groupe a démarré cette année et les retours sont très positifs : joie de la découverte du beau parcours et convivialité.

Cette action a pu démarrer grâce à une chaîne de solidarité pour l'obtention de la subvention de

2800€ attribuée au Golf d'Angers, par le Comité Féminin 49 (Octobre Rose) via une jeune association « les Canons », très impliquée dans la vie après cancer du sein.

Le salarié du club, Hughes, a mis en place ce programme, proche de celui de OSEZ LE GOLF, à savoir: 6 cours collectifs, 1 parcours accompagné et accès au practice pendant 6 mois.

Cette année, de nouveau grâce à octobre rose et une nouvelle subvention de 1500€ accordée par le Crédit Mutuel, le club pourra envisager d'accueillir des hommes en post traitement d'autres cancers ou maladies chroniques.

Cette action permettra peut-

être ultérieurement la mise en place d'un Sport Santé Golf Départemental et d'ouvrir ce sport aux personnes souffrant d'autres affections chroniques de longue durée, cardio-vasculaires par exemple. Un stagiaire, orienté par l'Office Municipal des Sports, souhaite faire un mémoire sur cette action.

Par Françoise KERJEAN



Golf d'Angers

SOUVENIR DES J.O DE TOKYO . . .

DE MATÉO BOHEAS

24 Mars 2020, l'annonce fatidique vient de tomber : Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020 sont reportés en raison de la crise sanitaire qui fait rage dans le monde entier. La préparation déjà entamée pour être prêt fin août et affronter les meilleurs joueurs du monde s'arrête brutalement sans aucune vision à court terme, ce qui est extrêmement rare dans le domaine du sport où les calendriers et les programmations sont connus longtemps à l'avance.

Cependant, après réflexion, ce report d'un an est une aubaine pour moi car je me dis que je vais avoir un an de plus pour me préparer, progresser et être prêt pour cet événement si important dans une carrière.

Pendant plus d'un an, le rythme est intense à travers les entraînements, la préparation physique, les déplacements en train, en voiture, en mini-bus, les stages mais malheureusement très peu de compétitions en raison du contexte sanitaire qui est toujours délicat. Et ce n'est pas facile quand depuis tout petit tu vis pour la compétition.

16 août 2021, après des mois d'entraînement et quelques jours à l'INSEP pour terminer cette longue préparation, le grand départ pour Tokyo arrive enfin. Nous arrivons quelques jours avant la cérémonie d'ouverture pour découvrir le village, les installations sportives, s'adapter à la température très élevée de Tokyo.

25 août : c'est l'heure de commencer la compétition individuelle face à un brésilien.

La phase de groupe se déroule très bien avec 3 victoires en 3 matchs et une qualification en quart-de-finale contre un indonésien moins bien classé ce qui s'apparente à un bon tirage. Beaucoup d'enjeu dans ce match car la médaille est là, toute proche. Le match se termine par une victoire difficile mais la qualification pour la demi-finale est actée !

En demi-finale, nouvel adversaire, mais même pays car j'affronte le N°1 indonésien qui est aussi N°2 mondial.

Je sais que le match va être dur surtout que je l'avais déjà battu 5 ans plus tôt à Rio. Le début de match se passe bien et je mène 2-0 mais il ne lâche pas et revient à 2-2 mais je m'impose finalement 3-2 avec une ambiance dingue grâce aux copains de l'équipe de France dans les tribunes. Me voilà en finale paralympique. C'est juste dingue !

La finale du lendemain est à sens unique en faveur du polonais N°1 mondial qui est tout simplement le meilleur joueur du monde mais la satisfaction est quand même présente avec cette médaille d'argent autour du cou.

Mais, la compétition, n'est pas terminée car il reste le par équipe où nous avons également une belle chance de médaille avec mon partenaire Gilles. Nous affrontons l'Australie qui est supposée être une équipe plus faible mais qui vient de naturaliser un joueur chinois et nous connaissons tous la valeur d'un joueur chinois dans notre sport. C'est une nation qui domine outrageusement le tennis de table depuis une vingtaine d'année. Malheureusement, la rencontre ne se déroule pas comme prévu et nous nous inclinons prématurément dès ce quart de finale. La déception est grande...

Le sentiment est mitigé pendant quelques jours mais lors du retour en France, on se rend enfin compte du chemin parcouru pour obtenir cette première médaille paralympique et on se dit qu'on a quand même fait quelque chose de fou !

Par Matéo BOHEAS



© G. MIRAND - CPSE

© T. NGUYEN - CPSE

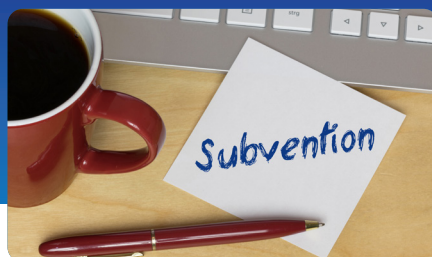


L'ACTU DE L'OMS



TOUT ANGERS BOUGE

L'OMS Angers était présent le dimanche 5 juin au lac de Maine dans le village des Partenaires aux côtés d'une centaine d'associations angevines venues présenter leurs activités.



SUBVENTION VILLE

Depuis le 14 avril 2022, les clubs peuvent saisir leurs demandes de subventions 2023 sur l'outil :

<https://esub.omsangers.fr/>

Alors prenez de l'avance et démarrez votre saisie dès maintenant !



FERMETURE DE L'OMS

L'OMS sera fermé du mercredi 20 juillet au dimanche 7 août inclus.

Bonnes vacances à tous !

FOCUS SUR ...

LA COMMISSION « SOS CLUB »

Composée aujourd'hui de 6 membres du Conseil d'Administration, la Commission SOS Clubs vient en aide aux clubs en difficulté.

- Après analyse la situation, elle apporte une aide administrative et met en relation les clubs avec les organismes adéquats.
- Elle aide aux projets.
- Elle propose un suivi en relation avec la municipalité.

Vous rencontrez des difficultés dans votre club ? N'hésitez pas à prendre contact avec les membres d'SOS Clubs (contact@omsangers.org)



Claude CHERRÉ
Délégué Football



Jean-Paul BOULAIN
Délégué Basket ball



Jean-Pierre BEAUJOUAN
Délégué UFOLEP



Jeanne LARCHER
Déléguée
Handball/Ultimate



Marie-Christine LARDEUX
Déléguée
Sport Handicap



Renaud SEGARD
Délégué Athlétisme

BÉNÉVOLAT : ?

Est-ce qu'un ancien salarié, en recherche d'emploi peut s'investir bénévolement dans une association sans perdre le bénéfice de ses allocations - chômage ?

Non, ce n'est pas possible. Pour pouvoir continuer à bénéficier de ses allocations - chômage, le demandeur d'emploi ne doit pas effectuer de bénévolat chez un précédent employeur. L'article L.5425-8 du code du travail dispose que « tout demandeur d'emploi peut exercer une activité bénévole. Cette



activité ne peut s'effectuer chez un précédent employeur, ni se substituer à un emploi salarié, et doit rester compatible avec l'obligation de recherche d'emploi. L'exercice d'une activité bénévole n'est pas considéré comme motif légitime pour écarter l'application des dispositions prévues par l'article L5426-2 ». Attention, cette disposition s'applique à l'ensemble des employeurs précédents.

Source : Associations mode d'emploi 234 - décembre 2021

AGENDA SUB'

30 août 2022 à 18h30
Subventions - Atelier d'aide à la saisie

05 septembre 2022 à 18h30
Subventions - Atelier d'aide à la saisie

18 septembre 2022 à 23h59
Clubs - clôture de la saisie

02 octobre 2022 à 23h59
Délégués - fin de la validation



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS D'ANGERS

5 rue Guérin • 49100 Angers
02 41 43 30 85 • contact@omsangers.org

HORAIRES DE PERMANENCES

Lundi : 14h à 19h
Mardi : 10h à 13h - 14h à 19h
Vendredi : 9h à 13h - 14h à 17h

Direction de la publication : Claude CHERRÉ - Crédits photos : OMS, AdobeStock - Conception graphique : OMS Angers

Partenaire institutionnel



Partenaire majeur



www.omsangers.net